

ASSOCIATION FRANCAISE DES BOUVIERS SUISSES

Affiliée à la Société Centrale Canine

Siège Sociale : route de Villenave - 40370 RION DES LANDES



EXPOSITION REGIONALE D'ELEVAGE Nouvelle Aquitaine

- VILLENEUVE SUR LOT (47) -

Parc des Expositions de Lapeyronnie

route de Fumel

les 28 et 29 mai 2022



APPENZEL - BERNOIS - ENTLEBUCH - GRAND BOUVIER

RENSEIGNEMENTS :

Mme Céline HEULIN
tél. : 06 62 55 88 90
mail : celine.heulin@gmail.com

Vous pouvez télécharger la feuille d'engagement
sur internet : cedia.fr ou afbs-asso.com
Engagement internet (sauf Test de caractère) :
www.cedia.fr - paiement sécurisé

Engagement papier à renvoyer à :

Mme Céline HEULIN
3274 rte de Lacaussade - lieu dit Portely
47150 MONFLANQUIN

DATE LIMITE DE RECEPTION DES ENGAGEMENTS : 15 MAI 2022

PROGRAMME

SAMEDI 28 MAI

- 8h30 : Ouverture de l'Exposition
Accueil des participants - contrôle sanitaire
- 9h30 : Début des jugements
- 13h00 : Apéritif offert par l'AFBS
- 13h30 : Repas sur place sur réservation
- 15h30 : Ring d'Honneur : - Meilleurs de chaque classe
- Lots d'Elevage*
- Lots Reproducteurs*
- Meilleurs de race
- Meilleurs de l'Exposition * inscriptions sur place
- 19h30 : Dîner sur place sur réservation

JURY :

Mme Maria Amélia TABORDA
M. Jacques BECUWE

RECOMPENSES

aux : - QUATRE PREMIERS DE CHAQUE CLASSE
- BABY - PUPPY et VETERANS
- MEILLEUR LOT D'ELEVAGE et LOT REPRODUCTEUR
TROPHEE AU MEILLEUR DE L'EXPOSITION

DIMANCHE 29 MAI

Tests de Caractère (limité à 20 chiens)
& Spéciale Bouviers Suisses avec CACS sur le même site.
Engagement sur cedia.fr

COVID-19

DEROULEMENT DE LA REGIONALE D'ELEVAGE :
Pour les TC, jugements,
le comité vous invite vivement à vous conformer aux mesures en vigueur,
au moment de la manifestation.

**L'AFBS
NE POURRA ETRE TENUE
POUR RESPONSABLES SUITE A
LA CONTRACTION DE LA MALADIE.**

Les résultats de notre Régionale d'Elevage seront comptabilisés pour la cotation officielle des géniteurs mise en place par notre Association et la Société Centrale Canine. Les grilles de cotation figureront dans le catalogue de l'Exposition et dans les revues de l'AFBS. N'oubliez pas que les mentions «1^{er} Choix» (2 points), «Sélectionné» (3 points), «Recommandé» (4 points) et «Elite» (6 points) ne sont attribuées qu'à des sujets reconnus «APTE» au Test de Caractère.

La présentation de votre chien au Test de Caractère ne nécessite aucune préparation particulière.
Alors engagez-le !

PRÉSENTATION -

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation. Lors de la présentation du chien sur le ring, le « double Handling », est interdit. Personne ne peut, à l'extérieur du ring, appeler ou exciter le chien avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

TOILETTAGE - Les chiens doivent arriver toilettés lors de l'exposition : ne seront plus tolérés que les « coups de brosse de finition ». L'usage de la laque et de tout produit de maquillage permettant de modifier la texture naturelle ou la couleur naturelle du poil est strictement interdit dans l'enceinte de l'exposition.

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition, pour des raisons majeures, indépendantes des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGES - Les chiens doivent être la propriété de l'exposant.

Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les engagements « au poteau » le jour de l'exposition ; seuls les lots d'Affixe et les lots Reproducteur seront autorisés.
- toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition.

Lorsque le chien est engagé dans une classe dite individuelle, il sera perçu un droit d'engagement.

Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à l'association, même si l'exposant ne peut présenter son chien.

Il sera envoyé un accusé de réception qui devra être présenté au secrétariat.

SERVICE VÉTÉRINAIRE : Le Service Vétérinaire sera assuré par un docteur vétérinaire qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition : des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau, des chiens aveugles ou estropiés, des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations, des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnés de leurs petits, ainsi que des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel.

PARTICIPATION AUX FRAIS : Les tarifs en vigueur sont ceux inscrits sur la feuille d'engagement.

RECLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-là sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de 80 € qui restera acquise à l'AFBS si, après examen, elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés immédiatement et sans appel par les membres du comité de l'AFBS dans le cadre général des textes de la S.C.C.

SANCTIONS : Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la S.C.C. avec extension possible aux manifestations organisés par ses associations affiliées :

- les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration;
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la S.C.C.
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

INFORMATIONS UTILES :

* HOTEL IBIS STYLE

RTE DE FUMEL
47300 VILLENEUVE SUR LOT
Tél. : 05.53.40.04.40

* CAMPANILE

LIEU DIT LA LANDE
RTE D'AGEN
47300 PUJOLS
Tél. : 05.53.40.27.47

STATIONNEMENT POSSIBLE POUR LES CAMPING-CARS - CARAVANES
pas de branchement.



facebook

Suivez notre actualité sur notre page : Facebook

<https://www.facebook.com/groups/988974705162088>

FEUILLE D'ENGAGEMENT REGIONALE D'ELEVAGE DE L' A.F.B.S.

RESERVE A L'ASSOCIATION

des 28 et 29 mai 2022

(une feuille par chien - photocopies acceptées) à expédier à : **Mme Céline HEULIN 3274 route de Lacaussade lieu dit Portely 47150 MONFLANQUIN**

NOM DU CHIEN + AFFIXE :

RACE : N° Identification :

Sexe : N° LOF : Né(e) le :

Nom du père :

Nom de la mère :

Nom de producteur :

Nom du propriétaire : **N° Adhérent 2022 :**

Les exposants qui engagent leur chien au Test de Caractère doivent engager sur papier et non par internet et doivent faire un règlement global : TC + Exposition.
Les TC sont limités à 20 chiens, au-delà une liste d'attente est constituée en fonction de l'ordre d'arrivée des inscriptions.

joindre copie de la carte d'adhérent

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Mail :

CLASSES D'ENGAGEMENT :

Intermédiaire (15-24 mois) : Ouverte (min.15mois) : Jeune (9-18 mois) : **Champion (min. 15 mois) :**
 * joindre justificatif SCC ou FCI

Puppy (6-9 mois) : Baby (4-6 mois) : Vétéran (+ 8 ans) :

TEST CARACTÈRE (15 mois min.) : CONFIRMATION (15 mois min. Bernois & GBS / 12 mois : Appenzell & Entlebuch) :

CLÔTURE IRREVOCABLE DE RECEPTION DES ENGAGEMENTS PAPIERS :

5 MAI 2022

CLÔTURE IRREVOCABLE DES ENGAGEMENTS

sur www.cedia.fr : **15 MAI 2022**

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION	Tarifs jusqu'au 15/5	Sommes
1 ^{er} CHIEN (catalogue compris)	38 €	
2 ^{ème} CHIEN	31 €	
3 ^{ème} CHIEN et 4 ^{ème} CHIEN	23 €	
5 ^{ème} CHIEN et suivant	18 €	
- Puppy * - Baby *	28 €	
- Vétéran**	Gratuit	
Confirmation seule	30 € - gratuite aux adhérents	
Test de Caractère	17 € - non adhérent 20 € -	
Repas du samedi midi sur réservation	16 € x	
Dîner du samedi soir sur réservation	22 € x	
Adhérent AFBS réduction par chien engagé	5 € x	
	TOTAL	

ATTESTATION

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus.

J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Fait à _____ le _____
signature :

En remplissant ce formulaire vous consentez que ces données peuvent-être utilisées par l'AFBS pour l'amélioration des races de Bouviers Suisses. Les résultats de votre chien seront publiés dans notre revue, sur notre site, et notre fichier chiens ainsi que sur le site de la SCC.
En cas d'opposition, veuillez le faire savoir auprès de Mme Bardet : bardetjoelle2@gmail.com

* ne peuvent compter comme 1^{er} chien dans le cas de plusieurs inscriptions

** Vétéran : si vous engagez seulement dans ces classes, envoyez vos inscriptions uniquement par courrier.

Aucun engagement ne sera remboursé sauf si annulation COVID 19.

JOINDRE OBLIGATOIREMENT A VOTRE INSCRIPTION

- la copie du Certificat Antirabique ou du Passeport pour les chiens venant de l'Etranger
- **une enveloppe timbrée** libellée à votre nom et adresse
- votre règlement par chèque à l'ordre de l'AFBS



EXPOSITION REGIONALE D'ELEVAGE

- VILLENEUVE SUR LOT (47) -

le 28 MAI 2022



& TESTS DE CARACTERE

DANS QUELLE CLASSE ENGAGER VOTRE CHIEN ?

CLASSE BABY : 4 à 6 mois le jour de l'ouverture de l'exposition. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur). Elle donne lieu à un classement en RE.

CLASSE PUPPY : 6 à 9 mois le jour de l'ouverture de l'exposition. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien par ordre décroissant Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur. Elle donne lieu à un classement en RE.

CLASSE JEUNE :
Pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois le jour de l'ouverture de l'exposition. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent.

CLASSE INTERMEDIAIRE : Pour les chiens âgés de 15 à 24 mois le jour de l'ouverture de l'exposition.

CLASSE OUVERTE : Pour les chiens âgés de 15 mois le jour de l'ouverture de l'exposition

CLASSE CHAMPION :
Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI - et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois le jour de l'ouverture de l'exposition. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation. (Photocopie du diplôme à joindre à la feuille d'engagement).

CLASSE VETERAN -Possible à partir de 8 ans. Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement.
La CLASSE VENERABLE n'est plus accepté, vous devez inscrire votre chien en classe vétérans.

CLASSE NE CONCOURANT PAS :
Pour les chiens titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre d'Origine reconnu par la FCI, et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

Sont considérées comme classes individuelles les classes : jeune, intermédiaire, ouverte, champion et vétérans.

CLASSE D'AFFIXE :
Classe pouvant être constituée sur place.
Pour au minimum 3 chiens de même race et variété (maximum 5), sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à des propriétaires différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait sur le ring d'honneur.

CLASSE REPRODUCTEUR :
Classe pouvant être constituée sur place.
Pour un sujet mâle ou femelle accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au premier degré, issus d'un minimum de 2 portées pour les femelles et avec 2 lices différentes pour les mâles.

Les chiens composant les lots doivent être engagés dans une classe individuelle.

A l'exception des lots d'affixe et des lots reproducteurs, qui peuvent être constitués sur place, vous pouvez engager votre chien que dans une seule classe individuelle.

TRES IMPORTANT

Se munir du passeport ou du Certificat de vaccination antirabique et de la carte d'identification pour les chiens provenant de l'Etranger.

Photographies : L'organisation aura désigné des photographes oeuvrant pour son compte afin d'étayer la bibliothèque de l'association, (utilisation pour le site, la revue et tout support médiatique ventant positivement nos races. Si une personne s'oppose à la prise en photo de son chien et l'utilisation qui pourrait en être faite, elle devra le signaler à l'organisateur dès son arrivée.

Afin d'identifier votre chien, il est impératif que son numéro soit tourné face au photographe.